



FICHE SIGNALÉTIQUE

SECTION 1 — IDENTIFICATION DU PRODUIT

Identificateur du produit : 0609 – Pro-Link EcoPro Biological Enzyme Digester

Utilisation du produit : Digesteur de graisse et de vidange de drain

Numéros de codes du produit : EP200 (69979, 69980, 69981, 69982)

Catégorie SIMDUT : D2B – matière causant d’autres effets toxiques

Numéro de FS : 0609

Nom et adresse du fournisseur :

Pro-Link Canada

Box 67082, 421 Richmond Road

Ottawa, ON K2A 4E4

(613) 722-0798

Nom et adresse du fabricant :

Se reporter au fournisseur.

N° de téléphone d’urgence : CANUTEC (613) 996-6666

SECTION 2 — COMPOSITION CHIMIQUE/INGRÉDIENTS DANGEREUX

<u>Ingrédients</u>	<u>N° CAS</u>	<u>% (poids)</u>	<u>DL₅₀</u> <u>mg/kg</u> <u>orale/rat</u>	<u>DL₅₀</u> <u>mg/kg</u> <u>peau/lapin</u>	<u>CL₅₀</u> <u>ppm</u> <u>inh./rat</u>
--------------------	---------------	------------------	--	---	---

Aucun

Non pathogène, de culture de bactéries surfactant mélange non dangereux

SECTION 3 — IDENTIFICATION DES DANGERS

EFFETS ÉVENTUELS SUR LA SANTÉ

Voies d’entrée : Ingestion, inhalation, contact oculaire, contact cutané.

Signes et symptômes de l’exposition à court terme (aiguë) :

Inhalation : L’inhalation du brouillard ou des pulvérisations peut causer une irritation des voies respiratoires.

Contact cutané : Le contact prolongé et répété peut causer une légère irritation. Une infection bactérienne peut se produire par les plaies ouvertes.

Contact oculaire : Peut causer l’irritation d’oeil.

Ingestion : Peut causer une irritation du système gastro-intestinal et un vomissement. La nausée, le vomissement ou la diarrhée peuvent résulter de l’ingestion.

Effets de l’exposition à long terme (chronique) : Une irritation cutanée peut se produire chez les personnes très sensibles suite à un contact répété.

Autres dangers importants : s/o

SECTION 4 — PREMIERS SOINS

Inhalation : Enlevez de l’exposition, reposez-vous et maintenez chaud. Dans des cas graves, ou si le rétablissement n’est pas rapide ou n’accomplit pas, cherchez une attention médicale.

Contact cutané : Peau affleurante avec l’abondance de l’eau pendant au moins 10 minutes. Enlevez l’habillement et le lavage souillés avant réutilisation. Si de grands secteurs de la peau sont endommagés ou si l’irritation persiste, cherchez une attention médicale.

Contact oculaire : Rincer les yeux avec de l’eau pendant au moins 10 minutes tout en maintenant les paupières ouvertes. Obtenez une attention médicale immédiatement. Ne retardez pas.

Ingestion : NE PAS faire vomir. Si la victime est consciente/éveillée, lui rincer la bouche avec de l'eau et lui faire boire un verre d'eau. Si le patient se sent souffrant, cherchez une attention médicale.

SECTION 5 — MARCHÉ À SUIVRE EN CAS D'INCENDIE

Dangers d'incendie/Conditions d'inflammabilité : s/o

Point d'éclair (méthode) : n/d

Limite d'inflammabilité inférieure (% selon le volume) : n/d

Limite d'inflammabilité supérieure (% selon le volume) : n/d

Données d'explosibilité : *Sensibilité aux chocs :* s/o. *Sensibilité aux décharges électrostatiques :* s/o.

Propriétés oxydantes : n/d

Température d'auto-inflammation : s/o

Moyen d'extinction adéquat : L'eau

Équipement/Marche à suivre spéciale pour combattre les incendies : Les pompiers devraient porter un appareil respiratoire autonome à surpression, approuvé par NIOSH/MSHA.

Produits de combustion dangereux : Aucun dans l'utilisation normale. Le feu crée des vapeurs comprenant l'anhydride d'anhydride carbonique et sulfureux.

SECTION 6 — REJETS ACCIDENTELS

Précautions personnelles : Porter un équipement de protection personnelle adéquate. (Voir la section 8)

Précautions environnementales : Ventilation générale

Marche à suivre/Nettoyage en cas de déversement : Avant d'essayer le nettoyage, passez en revue les données de risque en cette fiche technique matérielle de sûreté. Nettoyez à l'aspirateur ou balayez vers le haut d'éviter la génération de la brume. Endroit dans des récipients marqués appropriés et prise pour la disposition de rebut.

Emplacement de plaque de lavage avec de l'eau. Si la contamination bactérienne est un chlore d'utilisation de question pour tuer le bacille spores.

Matières interdites : s/o

SECTION 7 — MANUTENTION ET ENTREPOSAGE

Manutention sécuritaire : S'assurer que la ventilation est adéquate. Porter l'équipement de protection individuelle recommandé. Évitez la génération de la brume. Mains de lavage complètement après manipulation. Précautions de prise contre la décharge statique.

Exigences en matière d'entreposage : Magasin dans un frais, endroit sec avec le couvercle dessus. Magasin entre 0°C et 40°C pour la viabilité de produit seulement.

Matériaux d'emballage spéciaux : n/d

SECTION 8 — VENTILATION ET PROTECTION PERSONNELLE

Ventilation et mesures d'ingénierie : Ventilation générale.

Protection respiratoire : Le masque de la poussière

Gants de protection : Mains de lavage complètement après manipulation. Les gants recommandés

Protection oculaire : Lunettes de sécurité ou lunettes chimiques recommandés

Autre matériel de protection : Des vêtements de protection, tels que des combinaisons et des bottes sont recommandés

SECTION 9 — PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Forme physique, couleur et odeur : Vert pâle, eau-comme le liquide avec l'odeur de citron.

Seuil de l'odeur : n/d

pH (tel que fourni) : 7,5 – 9,0

Point d'ébullition : Semblable à l'eau

Point de fusion/congélation : Semblable à l'eau

Pression de vapeur : Semblable à l'eau

Solubilité dans l'eau : Soluble. Disperse dans l'eau
Coefficient de partage huile/eau : n/d
Densité ou densité relative (eau = 1) : .99
Densité de vapeur (air = 1) : Semblable à l'eau
Composés organiques volatils (COV) : n/d
Taux d'évaporation : n/d
Densité ou densité relative (eau = 1) : n/d
% de matières volatiles selon le poids : n/d

SECTION 10 — RÉACTIVITÉ ET STABILITÉ

Stabilité et réactivité : Le produit est stable.

Conditions à éviter : Accumulations de produit dans les espaces inclus et génération de brume. Évitez le contact avec les produits chimiques de oxydation.

Matières à éviter : Les acides et les alcalis peuvent inactiver les cultures bactériennes.

Produits de décomposition dangereux : Oxydes de carbone et de soufre.

SECTION 11 — RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES

DL₅₀ : >2000 mg/kg orale/rat

CL₅₀ : Voir section 2.

Limites d'exposition : ACGIH-TLV; SCGIH-STEL; ACGIH-plafond : n/d

Cancérogénicité : Aucun des ingrédients n'est inscrit dans les listes des produits cancérogènes du CIRC, de l'ACGIH, du NTP et de l'OSHA.

Tératogénicité, mutagénicité, autres effets sur la reproduction : n/d

Sensibilisation à la matière : Une irritation cutanée peut se produire chez les personnes très sensibles suite à un contact répété.

Maladies aggravées par l'exposition : LE PRODUIT CONTIENT DES BACTÉRIES. En cas d'ingestion, une nausée, un vomissement ou une diarrhée peut se produire. L'infection bactérienne peut se produire par des plaies ouvertes.

Matières synergiques : n/d

SECTION 12 — RENSEIGNEMENTS ÉCOLOGIQUES

Effets sur l'environnement : Impact minimal dans des conditions normales d'utilisation et de stockage. Les cultures bactériennes sont type naturel organisations de sol. Les autres composants sont peu probables à bio s'accumulent et sont biodégradables.

Toxicité aquatique : A compté être toxique. LC 50 moins de 100 mg/l

SECTION 13 — ÉLIMINATION DES DÉCHETS

Élimination : Réutiliser la matière si possible. Ne pas jeter les déchets dans l'environnement.

Méthodes d'élimination : Observer les règlements locaux, provinciaux et fédéraux.

SECTION 14 — RENSEIGNEMENTS EN MATIÈRE DE TRANSPORT

Appellation réglementaire : Non réglementé

Note : L'appellation réglementaire est fournie à titre de renseignement seulement. Elle ne tient pas compte des dimensions de l'emballage, des modes de transport et des autres circonstances particulières. Les règlements appropriés devraient être cités comme référence. La manutention et le transport des matières/marchandises dangereuses doivent être effectués par un personnel qualifié seulement.

SECTION 15 — RENSEIGNEMENTS OBLIGATOIRES

Renseignements SIMDUT : D2B

Le produit a été classé conformément aux critères de danger du Règlement sur les produits contrôlés et la présente FS contient tous les renseignements exigés par le règlement en question.

SECTION 16 — AUTRES RENSEIGNEMENTS

Préparée pour : Pro-Link Canada Sanitary Supplies

N° de téléphone : (613) 722-0798

Date de préparation : Le 25 juillet 2011

Références :

1. ACGIH, Threshold Limit Values and Biological Exposure Indices for 2003.
2. International Agency for Research on Cancer Monographs, Supplement 7, 1988.
3. Canadian Centre for Occupational Health and Safety. Base de données CHEMINFO.
4. Fiches signalétiques de fournisseurs des matières brutes.

s/o Sans objet

n/d Non disponible

MT/lg